

Université du Québec à Montréal
Département de Science Politique
Automne 2021

<p>POL-3262 RELIGION, POLITIQUE ET SOCIÉTÉS Mercredi de 9h30 à 12h30</p>

Professeur : Paul May
Bureau : A-3695
Courriel : may.paul@uqam.ca
Heures de bureau : sur rendez-vous

DESCRIPTIF DU COURS

À travers l'analyse des auteurs classiques (Augustin d'Hippone, Machiavel, Spinoza, Marx, Nietzsche...), ce cours présente les grandes problématiques relatives aux rapports entre politique et religion dans l'histoire des idées.

Nous analyserons des épisodes historiques clés qui ont marqué l'avènement de la modernité politique, comme les conflits entre les papes et les empereurs, les guerres de religion, ou encore les révolutions transatlantiques. Plusieurs thématiques seront également abordées, comme les rapports entre le christianisme et le politique, le socialisme et la religion, le conservatisme et la religion, ou encore les théories de la sécularisation. Ce cours retracera successivement les grandes étapes qui ont mené à un retrait de la religion comme norme d'organisation sociale des sociétés humaines, et s'interrogera sur le parcours spécifique de l'Occident dans ce domaine.

Centré principalement sur la sphère occidentale, ce cours fera néanmoins plusieurs excursions dans d'autres aires civilisationnelles, notamment l'Orient ancien et le monde arabo-musulman. Lors de chaque séance, un rappel du contexte sociohistorique sera d'ailleurs effectué afin de mettre en perspective la problématique originale posée par les auteurs étudiés. En plus des lectures à effectuer pour chaque séance, nous nous appuyons également sur plusieurs types de sources (documents iconographiques, articles de presse, analyses d'œuvre d'art...). Les connaissances théoriques acquises en classe permettront d'éclairer les enjeux contemporains liés au rapport entre politique et religion dans les sociétés actuelles (débat sur la laïcité, sur l'éducation, et sur le retour du religieux par exemple).

OBJECTIFS DU COURS

- Saisir les différentes problématiques relatives au rapport entre politique et religion qui se sont posées au cours de l'histoire (confusion entre pouvoirs temporel et spirituel, guerres de religion, séparation de l'Église et de l'État...).
- Savoir expliquer l'apport des principaux théoriciens politiques dans la compréhension du problème théologico-politique (Spinoza, Hobbes, Jefferson, etc.).
- Acquérir la maîtrise des notions clés de ce champ d'étude: laïcité, sécularisation, millénarisme, religion séculière, monothéisme, polythéisme, etc.
- Cerner la manière dont la modernité politique se construit en tension avec la religion, tout en reprenant et laïcisant certains de ses concepts.

ORGANISATION

Une plateforme pédagogique « moodle » a été créée afin d'accompagner les étudiants dans ce cours. Les textes à lire pour chaque séance y sont accessibles et classés selon l'ordre du plan de cours. De surcroît, des articles de journaux, des études de cas, ainsi que des fiches synthétiques y seront téléchargés à l'issue de chaque séance.

- Portail général : www.moodle.uqam.ca
- Procédure d'accès pour les personnes étudiantes : www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf

ÉVALUATION

Examen de mi session	Mercredi 20 octobre 2021	30%
Examen de fin de session	Mercredi 15 décembre 2021	30%
Travail final à la maison	À remettre au plus tard 22 décembre	40%

L'évaluation des étudiants s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Un examen de mi session, qui se déroulera le mercredi 20 octobre. Cet examen couvrira le contenu de la première partie du cours, à savoir les séances 2 à 6. Il comptera pour 30% de la note de la note finale.
- Un examen de fin de session, qui se déroulera le mercredi 15 décembre. Cet examen couvrira le contenu de la seconde partie du cours, à savoir les séances 8 à 13. Il comptera pour 30% de la note de la note finale.

Ces deux examens, d'une durée de trois heures chacun, s'effectueront livres fermés, en classe. Ils prennent la forme d'une série de 20 questions courtes, portant sur des concepts et des définitions étudiés au cours du semestre, auxquelles il faudra apporter des réponses d'une longueur comprise entre 1 à 5 lignes environ. Cette section a pour but de vérifier que les notions de bases ont été assimilées. Exemples de questions : qu'est-ce que la sécularisation? Qu'appelle-t-on l'augustinisme politique ? Thomas Hobbes est-il partisan de l'absolutisme royal ?

- Un travail final, effectué à la maison, représentera 40% de la note finale, et devra être remis au plus tard le mercredi 22 décembre sur la plateforme moodle prévue à cet effet (format Word ou pdf). D'une longueur de 10 pages (interligne 1,5 police Times New Roman 12), ce travail sera l'occasion de développer une réflexion personnelle sur un sujet d'intérêt. Ainsi, il comportera des références à la littérature discutée en classe, mais s'appuiera également sur d'autres informations glanées au cours de recherches personnelles. Les étudiants seront notés sur leur capacité d'analyse, d'argumentation, et sur leur aptitude à défendre un point de vue argumenté sur une question donnée. Il convient de choisir un sujet parmi les suivants :
 - Sujet 1 : La laïcité implique-t-elle la relégation des appartenances religieuses dans la sphère privée ? Appuyez votre démonstration en donnant des exemples de différents pays à travers le monde.
 - Sujet 2 : Le processus de sécularisation suggère une transposition des principes religieux dans la sphère profane. Ce concept vous semble-t-il pertinent ?
 - Sujet 3 : Plusieurs observateurs affirment que la laïcité puise son origine dans le christianisme. À la lumière des thématiques étudiées au cours du semestre, expliquez si vous êtes en accord ou non avec cette analyse.
 - Sujet 4 : De nombreux historiens et politologues soulignent le caractère critique du mouvement socialiste vis-à-vis de la religion. Êtes-vous d'accord avec une telle affirmation ?
 - Sujet 5 : En vous appuyant sur les textes étudiés en classe et des recherches personnelles, expliquez en quoi les révolutions américaine et française proposent des modalités différentes de séparation de l'Église et de l'État.
 - Sujet 6 : La période médiévale voit s'affronter plusieurs conceptions des rapports entre politique et religion. Certains auteurs estiment que les pouvoirs temporel et spirituel doivent revenir au pape, d'autres jugent qu'ils doivent être placés entre les mains de l'empereur. Expliquez chacune de ces deux thèses en vous appuyant sur des auteurs et des exemples historiques probants.

PLAN DU COURS

Séance 1. Introduction (8 septembre)

Cette première séance consiste en une présentation générale du cours POL-3262. Nous y soulignerons l'importance de l'étude des rapports entre politique et religion pour la compréhension du monde actuel. Nous évoquerons également les objectifs généraux du cours, son organisation, ainsi que les obligations qu'il implique pour les participants. Finalement, nous détaillerons les modalités d'évaluation en vigueur pour le semestre, et décrirons les principales thématiques de travail qui seront abordées en classe.

Séance 2. Qu'est-ce que la religion? Qu'est-ce que la politique? (15 septembre)

Les définitions des termes « politique » et « religion » font l'objet de discussions animées en sciences sociales. Cette séance fait le point sur ces débats, et les illustre en s'appuyant sur deux études de cas concrètes. Dans un premier temps, nous verrons comment les chercheurs abordent la délicate question de l'origine des religions dans l'histoire, et le rôle politique que celles-ci ont joué dans les premières communautés humaines. Dans un second temps, en prenant le cas de la civilisation mésopotamienne ancienne, nous analyserons les hypothèses émises par les historiens et les archéologues concernant les interactions entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux dans ces sociétés polythéistes.

- Grandpierre, Véronique. 2010. *Histoire de la Mésopotamie*. Paris: Gallimard, chapitre 3 (extraits): « Des royaumes dirigés par des rois », p. 121-135.
- Bottéro, Jean. 1998. *La plus vieille religion: en Mésopotamie*. Paris: Gallimard, chapitre : « La Mésopotamie et son histoire », p. 29-54.

Séance 3. Christianisme et politique (22 septembre)

Comment les penseurs de la tradition chrétienne appréhendent-ils les rapports entre la religion et la politique? Pour répondre à cette question, nous nous pencherons tout d'abord sur la vision du politique dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Puis nous analyserons la thèse d'Augustin d'Hippone sur la distinction entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel (cité des hommes et cité de Dieu). Nous verrons finalement comment ces écrits ont été réinterprétés par la papauté médiévale dans le but de justifier la mise en place d'une monarchie pontificale ayant l'ascendant sur le pouvoir des rois.

- Augustinus, Aurelius. 1994. *La cité de Dieu*. Paris: Éditions du Seuil, livre XIV, chapitre 28 : « Différence des deux cités ».
- Picq, Jean. 2016. *Politique et religion. Relire l'histoire, éclairer le présent*. Paris: Presses de Sciences Po, chapitre 1 « Quand la chrétienté se déploie », p. 27-60.

Séance 4. La Renaissance : Érasme contre Machiavel (29 septembre)

La Renaissance constitue une période de bouleversements majeurs dans l'histoire intellectuelle. En proposant une vision positive de la place de l'homme dans la cité, elle se démarque de l'influence augustinienne. Héritiers de la tradition humaniste, Érasme et Machiavel comptent parmi les penseurs clés du XVI^{ème} siècle, et développent chacun une interprétation différente du rapport entre le politique et la religion. Nous mettrons en lumière l'originalité de leurs contributions et nous soulignerons l'importance de leur postérité dans l'histoire des idées politiques.

- Erasmus, Desiderius, et Jean-Christophe Saladin. 2016. *L'éducation du Prince chrétien [ou L'art de gouverner]*. Paris: Les Belles Lettres, chapitre 11 : « Entreprendre une guerre », p. 220-234.
- Machiavel, Nicolas, 2014. *Le prince*, chapitres 5, 14, 15, 17 et 18, texte disponible en ligne : https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Prince/Texte_entier

Séance 5. La révolution scientifique et ses conséquences politiques (6 octobre)

La révolution scientifique (XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles) remet en cause la vision du cosmos héritée de Ptolémée. Cette cinquième séance évaluera les conséquences de ce changement dans le domaine philosophique, en se focalisant sur certains aspects de la pensée de René Descartes et de Baruch Spinoza. Si les écrits de Descartes ne sont pas spécifiquement consacrés aux rapports entre religion et politique, la volonté du mathématicien d'élaborer une méthode d'accès à la connaissance qui s'écarte des traditions passées aura toutefois des répercussions sur la manière d'envisager la vie dans la cité. Cette influence est notamment perceptible dans le traité théologico-politique, publié par Spinoza en 1670.

- Koyré, Alexandre, et Raissa Tarr. 2011. *Du monde clos à l'univers infini*. Paris: Gallimard, chapitre 2 (extraits): « L'astronomie nouvelle et la nouvelle métaphysique », p. 45-65.
- Baruch Spinoza. 1670. *Traité théologico-politique*, chapitres 8 et 20, texte disponible en ligne : https://fr.wikisource.org/wiki/Traité_théologico-politique

Séance 6. La solution absolutiste aux guerres de religion: Thomas Hobbes (13 octobre)

Les conflits religieux qu'a connus l'Europe aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles constituent la manifestation la plus dramatique du dilemme théologico-politique. Marqué par les horreurs de la guerre civile anglaise (1642-1651), Thomas Hobbes élabore une solution inédite pour sortir de la spirale des affrontements interconfessionnels. Nous nous focaliserons spécifiquement sur la manière dont le contractualisme social hobbesien, en postulant une justification matérialiste de la vie en société, rompt définitivement avec l'héritage médiéval et la conception chrétienne de l'origine du pouvoir.

- Hobbes, Thomas. 2000. *Léviathan ou matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*. Paris: Gallimard, chapitres 13, 14, 17 et 18, texte disponible en ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/hobbes_thomas/leviathan/leviathan.html
- Barbier, Maurice. 2000. *La modernité politique*. Paris: Presses universitaires de France, chapitre 5 : « Hobbes, théoricien de l'État ancien », p. 58-72.

Séance 7. Examen de mi session (20 octobre)

Séance 8. La révolution américaine et le « mur de séparation » (3 novembre)

Les révolutionnaires américains s'abreuvent aux sources de la pensée des Lumières pour plaider en faveur d'une forme nouvelle de gouvernement, dans lequel le peuple serait souverain, les pouvoirs séparés, et les droits individuels protégés par la constitution. Nous analyserons la complexité des rapports entre politique et religion lors de cet événement : d'un côté, les références bibliques et le messianisme chrétien sont mobilisés pour légitimer la révolte contre la Grande-Bretagne; de l'autre, la constitution de 1787 et le *Bill of Rights*

de 1791 établissent une séparation entre la religion et l'État, puisque le domaine privé est placé à l'abri des interférences du pouvoir politique.

- Bailyn, Bernard. 1989. Les thèmes centraux de la révolution américaine, une interprétation. 1989/5, n.57, p. 131-147.
- Imbert, Antoine, et Erwan Le Noan. 2012. « James Madison, la liberté religieuse et la laïcité ». *Société, droit et religion* Numéro 2(1), p. 97-112.

Séance 9. La révolution française et la laïcité (10 novembre)

Lors de la période révolutionnaire qui s'étend de 1789 à 1799, la France a été le théâtre de violents affrontements relatifs à la place de l'Église au sein de la société. Dans cette neuvième séance, nous rappellerons les différentes phases de la révolution (Assemblée législative, Convention, Directoire), et mettrons en évidence, pour chacune d'elles, les modalités de rapport entre le politique et la religion qui sont mis en place. Nous verrons que l'expérience révolutionnaire française préfigure d'autres épisodes historiques dans différents pays, où les opposants à l'Ancien régime affronteront une Église établie.

- Gengembre, Gérard. 2013. *Sur les origines révolutionnaires de la laïcité*. *Romantisme* 162(4), p. 11-22.
- Vovelle, Michel. 2015. *La Révolution Française et les origines de la laïcité*. *La Pensée* 2015(3), n.383, p. 27-36.

Séance 10. Conservatisme et religion (17 novembre)

L'onde de choc des révolutions de la fin du XVIII^{ème} siècle entraîne en réaction l'émergence d'une pensée conservatrice, très critique des expériences révolutionnaires. Le représentant le plus illustre de cette école, Edmund Burke, condamne la métaphysique individualiste des droits de l'homme comme étant trop abstraite. Selon lui, le projet de régénérer une société dans une perspective strictement rationnelle briserait l'équilibre entre les ordres sociaux forgés par le temps, et conduirait inévitablement à la violence et à la terreur. La pensée conservatrice accorde une place importante à la religion, considérée comme un pôle de stabilité et une source de valeurs communes.

- Parenteau, Danic, et Ian Parenteau. 2008. *Les idéologies politiques: le clivage gauche-droite*. Québec, Québec: Presses de l'Université du Québec, chapitre 5 : « La droite, le conservatisme », p. 65-81.
- Péron, Michel. 1989. « Edmund Burke et la Révolution française : beaucoup de bruit pour rien ». Chap. in : Servet, Jean-Michel, éd. 1989. *Idées économiques sous la Révolution (1789-1794)*. Presses universitaires de Lyon, p. 397-405.

Séance 11. Marxisme et religion (24 novembre)

L'essor de la société industrielle engendre une paupérisation de la classe ouvrière, qui alimente les révoltes sociales. La doctrine socialiste, progressivement élaborée tout au long du XIX^{ème} siècle, démontre que les inégalités socioéconomiques puisent leurs origines dans le mode de production capitaliste, et, pour y remédier, propose de mettre fin à la propriété privée des moyens de production. Au sein de ce courant de pensée, Karl Marx et Friedrich élaborèrent une lecture de l'histoire comme une lutte des classes entre exploitants et exploités. Nous verrons que cela les amène à dresser une analyse critique de la religion, considérée comme une forme d'aliénation et un obstacle à l'émancipation des prolétaires.

- Marx, Karl, et Friedrich Engels. 2018. *Manifeste du parti communiste*. Flammarion, chapitres 2 et 3, p. 17-33.
- Marx, Karl, et Friedrich Engels. *Sur la religion*, chapitre 3 : Critique de la philosophie du droit de Hegel, p. 36-53, texte disponible en ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/Engels_Marx/sur_la_religion/sur_la_religion.html

Séance 12. Nietzsche, penseur du politique et du religieux (1^{er} décembre)

Friedrich Nietzsche est un inflexible contempteur du christianisme, et plus généralement, de la religion, qu'il considère comme l'une des nombreuses formes d'idolâtrie du monde moderne. Sa position s'ancre dans un rejet des valeurs absolues et de la croyance qu'il existe un ensemble de lois morales totalement objectives et universelles, valides pour chaque individu. Au cours de cette douzième séance, nous détaillerons ses positions, et nous verrons que la philosophie nietzschéenne influencera durablement les mouvements sociaux et politiques au XX^{ème} siècle (déconstruction, « mort de Dieu », transmutation des valeurs, etc.).

- Nietzsche, Friedrich. 1882. *Le gai savoir*, Aphorismes 19, 21, 116, 117, 125, et 347, texte disponible en ligne : https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Gai_Savoir
- Valadier, Paul. 2001. *Nietzsche et l'avenir de la religion*. Le Portique, Revue de philosophie et de sciences humaines (8).

Séance 13. La laïcité et les théories de la sécularisation (8 décembre)

Cette dernière séance prolonge les problématiques abordées précédemment au cours du semestre en s'intéressant aux débats actuels relatifs à la laïcité et à la sécularisation. Dans un premier temps, nous explorerons les différentes formules de séparation de l'Église et de l'État à travers le monde. Dans un deuxième temps, nous évoquerons les controverses relatives aux théories de la sécularisation, et nous nous interrogerons sur la dimension spécifiquement occidentale de ce processus historique. Cette séance sera également l'occasion de conclure en revenant sur les principaux enseignements du cours POL3262.

- Baubérot, Jean. 2013. *Sécularisation, laïcité, laïcisation*. *Empan* 90(2), p. 31-38.
- Milot, Micheline. 2004. *Laïcisation au Canada et au Québec : un processus tranquille*. *Studies in Religion/Sciences Religieuses* 33(1), p. 27-49.

Séance 14. Examen de fin de session (16 décembre)

22 décembre : remise du travail final effectué à la maison sur la plateforme moodle